

3^{ème} Conférence mondiale des femmes/Assemblée de syndicalisation des femmes
San José, Costa Rica, 11-13 octobre 2017

Informations générales

Les informations ci-dessous s'adressent à toutes les participantes qui se rendent à San José (Costa Rica) pour assister à la 3^e Conférence mondiale des femmes de la CSI et aux réunions annexes.

Lieu de la Conférence

La Conférence aura lieu à :

Hotel Crowne Plaza Corobici

Autopista General Cañas – Costado Norte del Parque Metropolitano – La Sabana – San José, Costa Rica

Fax: 506-2231-6063

Téléphone: 506-2543-6000

<https://www.ihg.com/crowneplaza/hotels/us/es/san-jose/sjocp/hoteldetail#>

Hébergement: Les participantes parrainées seront logées en chambre double. L'hébergement sera pris en charge par la CSI pendant la Conférence et les réunions, comme indiqué dans votre courrier de confirmation. En revanche, chaque participante devra régler directement tout service supplémentaire proposé par l'hôtel, tel que la blanchisserie, les appels téléphoniques, les boissons, le minibar de la chambre, le service de chambre et autres.

À leur arrivée, toutes les participantes devront remettre aux organisateurs de la réunion leur ticket d'embarquement (le coupon qui est donné avant de monter à bord de l'avion).

Toutes les participantes aux réunions organisées au Costa Rica seront accueillies à l'aéroport dès leur arrivée par une personne munie d'une pancarte sur laquelle sera indiqué «CSA-CSI».

Repas: Les petits déjeuners, déjeuners et pauses café/thé seront servis à l'hôtel. Le dîner du 10 octobre sera servi à l'hôtel aux participantes à la réunion «Comptez avec nous!». Les dîners du 11 au 13 octobre sont prévus pour toutes les participantes.

Langue: La langue officielle du Costa Rica est l'espagnol.

Internet: L'hôtel est équipé du wi-fi.

Les documents discutés lors de la 3^e Conférence mondiale des femmes de la CSI sont accessibles sur le site: <http://www.ituc-csi.org/3wwc?lang=fr>.

Les langues officielles de la Conférence et des réunions annexes seront l'anglais, le français et l'espagnol. L'interprétation en japonais sera également proposée.

Nous vous rappelons que nous ne fournirons pas de documents papier lors de cette Conférence; c'est pourquoi nous demandons à toutes les participantes d'apporter leurs propres appareils électroniques

avec les prises adaptées (voir partie consacrée aux appareils électriques), ou d'imprimer à l'avance les documents que nous vous envoyons. <http://www.ituc-csi.org/3wwc?lang=fr>

Informations relatives aux visas

De nombreuses personnes qui souhaitent assister à la Conférence de la CSI vont avoir besoin d'un visa pour entrer au Costa Rica.

Les camarades qui ont besoin d'un visa et qui nous ont déjà fait parvenir les documents nécessaires ont été informées de la décision relative à la demande de visa. Cette décision stipule qu'il est **impératif** de se munir du courrier du ministère de l'Immigration confirmant cette information, ainsi que du courrier de confirmation de la CSI.

La liste complète des missions du Costa Rica à l'étranger est accessible sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères du Costa Rica:

<https://www.rree.go.cr/?sec=politica%20internacional&cat=representaciones&cont=481>

Nous prions les participantes qui auraient besoin d'un visa de transit ou visa Schengen d'en faire la demande dès qu'elles auront reçu l'approbation de leur visa costaricain.

Votre demande de visa devra être accompagnée de l'invitation officielle et du courrier de confirmation permettant d'assister à la 3^e Conférence mondiale des femmes de la CSI. En outre, vous devez disposer d'une assurance de voyage et d'une assurance médicale valides.

Toute participante qui rencontrerait des difficultés pour obtenir son visa doit contacter immédiatement la CSI, en indiquant les éléments suivants: nom complet, sexe, date et lieu de naissance, nationalité et données figurant sur le passeport (numéro, date et lieu de délivrance, date d'expiration).

Veillez noter que les camarades **non parrainées** devront régler le montant du visa, s'élevant approximativement à 52 USD.

Conditions à observer en matière de santé: vaccination contre la fièvre jaune

Nous vous rappelons que toute personne qui prévoit de se rendre dans une zone géographique considérée comme à risque au regard de la fièvre jaune doit être vaccinée contre cette maladie et, par conséquent, détenir un certificat de vaccination émis par le ministère de la Santé. Veuillez noter que cette vaccination sera demandée également à toute personne en transit dans ces pays.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

ANGOLA, BENIN, BURKINA FASO, CAMEROUN, ÉRYTHRÉE, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, GABON, GAMBIA, GHANA, GUINÉE, LIBÉRIA, NIGERIA, SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE, SIERRA LEONE, SOMALIE, SOUDAN, TANZANIE ET ZAMBIE

AMÉRIQUE DU SUD

BOLIVIE, BRÉSIL, COLOMBIE, ÉQUATEUR, GUYANE FRANÇAISE, PÉROU, TRINITÉ-ET-TOBAGO ET VENEZUELA

Note aux fumeurs

Au Costa Rica, il est interdit de fumer dans tous les établissements publics et les restaurants. Il est également interdit de fumer à l'hôtel, mais des zones sont spécialement prévues pour les fumeurs à l'extérieur.

Douanes

A. Médicaments: Si vous avez besoin d'apporter vos médicaments au Costa Rica, veuillez prendre note des consignes suivantes:

- Prenez uniquement les quantités nécessaires, c'est-à-dire les doses normales pour une personne par rapport à son problème de santé.
- Apportez également l'ordonnance indiquant que vous avez besoin de ce médicament pour votre santé physique.
- Veillez à étiqueter ou à identifier correctement vos médicaments.

B. Objets à usage personnel: Vous pouvez apporter au Costa Rica les objets suivants, en quantité raisonnable, à condition qu'ils soient portables et qu'ils aient déjà servi:

- Livres et manuscrits
- Appareil photo (1) avec ses accessoires
- Vêtements
- Bijoux
- Instrument de musique (1) avec ses accessoires
- Photographies et imprimés à usage non commercial
- Radio portative (1)
- Pellicules photo (6)
- Jouets
- Ombrelle
- Caméra (1) avec ses accessoires
- Zoom (1)

C. Vous pouvez également apporter, pour votre consommation personnelle et celle de votre famille:

- Aliments pour bébé
- Cigarettes/tabac (500 grammes par personne)
- Confiseries (2 kilogrammes par personne)
- Vins et liqueurs (jusqu'à 5 litres par personne) pour les plus de 18 ans.

D. Objets professionnels: Vous pouvez apporter au Costa Rica les objets nécessaires à votre profession, à condition qu'ils soient portables et qu'ils aient déjà servi. Ces dispositions excluent les équipements complets destinés aux laboratoires, aux bureaux et aux ateliers. Vous pouvez notamment apporter les objets suivants:

- Ordinateur portable (1)
- Peinture et toiles
- Imprimante portable (1)
- Magnétophone (1)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site: <http://www.costarica-embassy.org/index.php?q=node/111>

Devise

La monnaie ayant cours légal au Costa Rica est le *colon* (CRC). Certains commerces costaricains acceptent toutefois le paiement en USD.

Pour consulter les taux de change, cliquez sur:

<http://www.xe.com/fr/currencyconverter/convert/?Amount=1&From=USD&To=CRC>

Pour aller à San José depuis l'aéroport

À votre arrivée à l'aéroport Juan Santa María, à Alajuela (San José), une personne vous attendra avec une pancarte portant le logo de la CSA/CSI.

Pour les camarades qui n'utilisent pas le transport prévu par l'hôtel Crowne Plaza Corobici, le coût du transport est compris entre 30 et 35 USD et dure environ 30 minutes.

Les dispositions pour les participantes logées à l'hôtel Crowne Plaza Corobici sont les suivantes:

Horaires de l'aéroport à l'hôtel:

Selon votre heure d'arrivée, il est possible que vous deviez patienter jusqu'à 30 minutes à l'aéroport afin d'attendre d'autres participantes.

Horaires de l'hôtel à l'aéroport:

Il conviendra de choisir l'horaire qui vous convient à partir des horaires suivants indiqués au comptoir qui se trouve en face de la réception:

- 4h00, 5h00, 6h00, 7h00, 8h00, 9h00, 14h00, 15h00

Il n'est pas prévu de transport supplémentaire ni de remboursement de trajet autre que celui assuré par l'hôtel. Nous ne prenons PAS en charge les frais de taxi dans les pays d'origine.

Transports publics

San José dispose de systèmes de bus et de trains qui desservent les différentes zones de la ville.

Des services d'autobus relient les artères principales et la périphérie de la ville.

Pour obtenir des informations détaillées sur les transports publics à San José, consultez la page Internet officielle: <http://www.sanjosecostarica.org/sobre-san-jose-costa-rica/servicios/transporte-publico/rutas-y-horarios-de-autobuses>

Hôpitaux à proximité de l'hôtel

En cas de besoin, les hôpitaux se trouvent à proximité de l'hôtel. N'oubliez pas que ces hôpitaux sont privés, par conséquent toute consultation ou service est payant.

Hospital Metropolitano: <http://www.metropolitanocr.com/>

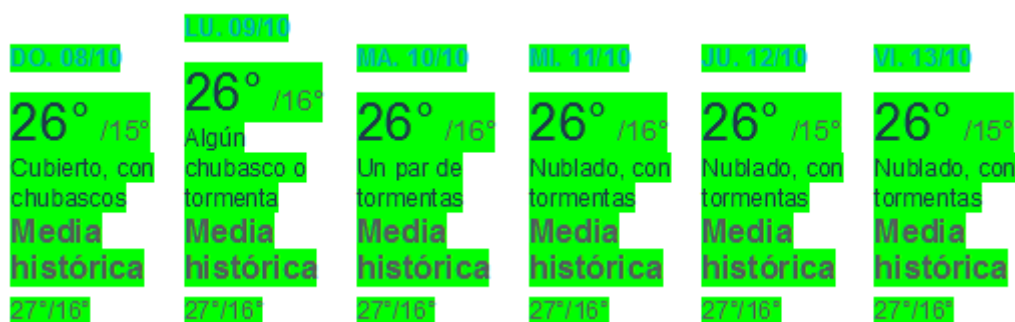
Hospital Cima San José: <http://www.hospitalcima.com/>

Hospital Clínica Bíblica: <http://www.clinicabiblica.com/>

Hospital Hotel La Católica: <http://www.hospitallacatolica.com>

Climat

Au mois d'octobre, les températures habituelles sont les suivantes à San José:



Fuseau horaire

San José se trouve sur le fuseau horaire GMT-6.

Appareils électriques

Au Costa Rica, la tension habituelle est 120 volts et la fréquence 60 hertz. Les broches et les **prises de courant** sont de **type A et B**. Vous pouvez visualiser les **différents types de prises** sur:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Prise_%C3%A9lectrique#Types_A_et_B

Información turística

Si vous désirez des informations touristiques vous pouvez visiter les liens suivants:

<https://youtu.be/TFCBMuI2TRk>

<https://youtu.be/UKo1Vjx5-ZI>